

La pauvreté menace près d'un tiers des enfants en Europe

MARIANNE MEUNIER

► **La proportion de mineurs confrontés à la misère ou à la précarité est en hausse dans une majorité d'États européens. ► Les enfants de familles monoparentales ou nombreuses sont parmi les plus exposés. ► L'Irlande est le pays où la situation s'est le plus dégradée, la Pologne celui où elle s'est le plus améliorée.**

En Europe, la pauvreté et l'exclusion sociale touchent davantage les moins de 18 ans que leurs aînés, indique une étude d'Eurostat. Ils sont 27 % dans cette classe d'âge à vivre dans une forme de précarité, voire de misère, contre 24 % pour les personnes de 18 à 64 ans et 21 % pour les 65 ans et plus.

Les statistiques de l'agence européenne prennent en compte trois cas de pauvreté : la famille est dans une situation de « risque de pauvreté », avec un revenu inférieur à 60 % du revenu moyen national ; la famille est confrontée à une « privation matérielle sévère » et, par manque de ressources, n'a pas accès à certaines consommations jugées essentielles – chauffage, téléviseur couleur, protéines tous les deux jours, téléphone...; les adultes de la famille ne travaillent pas, ou très peu.

Plus touchés par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté que les plus âgés, les enfants européens ne sont toutefois pas tous logés à la même enseigne. La situation varie sensiblement d'un pays à l'autre. Pauvreté et exclusion sociale concernent 52 % des mineurs bulgares – soit la proportion la plus forte des VingtSept –, 49 % des mineurs roumains et 44 % de leurs congénères lettons. À l'autre extrémité du spectre, les enfants finlandais sont les plus épargnés (16 % d'entre eux sont touchés par la pauvreté). La France occupe une place médiane, avec 23 % d'enfants concernés.

Les familles monoparentales ou nombreuses sont plus fragiles. La moitié des enfants vivant avec un parent seul connaissent la pauvreté, contre 20 % de ceux vivant dans un foyer composé de deux adultes et de deux enfants. Aussi, un tiers des moins de 18 ans vivant dans un foyer comptant deux adultes et trois enfants ou plus sont exposés.

Les mineurs dont au moins un des deux parents n'est pas né dans le pays de résidence font davantage les frais de la pauvreté. Un tiers d'entre eux sont concernés, contre 18 % des enfants dont les deux parents ne sont pas immigrés. Sur 27 pays européens, c'est en France que l'écart est le plus important : la pauvreté touche 14 % des enfants dont les deux parents sont nés dans le pays de résidence, contre 39 % pour ceux ayant un parent immigré. La progression de la proportion d'enfants pauvres est quasi générale – elle est observée dans 22 des 27 pays de l'UE. Son augmentation la plus importante s'est produite en Irlande, passant de 26 % à 37 % entre 2008 et 2011. La baisse la plus sensible concerne la Pologne, où la proportion d'enfants pauvres est passée de 30 % à 27 %.

En France, la pauvreté touche 39 % des enfants ayant un parent immigré.